

PROGRAMME DE LA CONFERENCE DE CITOYENS

Les Franciliens et les enjeux de santé liés à leur environnement : entre inégalités, vulnérabilités et qualité de vie

Sommaire :

- 1 - Objectifs de la conférence
 - 2 - Dates prévisionnelles et lieu de déroulement de la conférence
 - 3 - Définition et délimitation de l'objet de la conférence
 - 4 - Le panel des citoyens
 - 5- Le panel des experts-formateurs
 - 6 - **Programme des journées de la conférence de citoyens**
 - 7- Restitution et partage des conclusions de la conférence de citoyens
- Annexe : plans d'accès

1- Objectifs de la conférence de citoyens

Il s'agit par ce dispositif de concertation d'atteindre **deux objectifs** :

- de promouvoir le débat public sur les enjeux de santé-environnement en Ile-de-France en créant une parole citoyenne sur cet objet, complexe, porteurs de controverses et mal identifié conceptuellement par le grand public (qui en a une expérience pratique quotidienne cependant).
- de permettre à cette expérience d'apporter, dans la mesure du possible, un éclairage « bottom-up » aux décideurs impliqués dans la construction des politiques publiques et des programmes d'action en rapport avec les questions de santé-environnement En Ile-de-France, en l'occurrence, il permettrait à court terme de nourrir les réflexions en cours des acteurs engagés dans l'élaboration du second PRSE (Plan régional de santé-environnement).

2- Dates et lieu de déroulement de la conférence

Chaque week-end se déroulera dans une salle différente, mais les deux hôtels accueillant l'évènement sont situés à proximité de la Porte d'Italie (plans d'accès en annexe). S'adresser à l'accueil à votre arrivée.

- Week-end de formation : 27-28 mars 2010

HOTEL IBIS Paris Porte d'Italie

13, rue du Val de Marne

94250 Gentilly

Tel : 01 49 69 94 94

- Week-end du débat et de la délibération des participants : 10-11 avril 2010

HOTEL CAMPANILE PARIS SUD - Porte d'Italie

2 boulevard du Général de Gaulle

94270 Le Kremlin-Bicêtre

Tel : 01 46 70 11 86

3- Définition et délimitation de l'objet de la conférence

Cette conférence de citoyens tente de répondre à une gageure consistant à faire s'exprimer des citoyens profanes sur des concepts encore débattus dans les milieux institutionnels et de la recherche, notamment la santé-environnement, ou les inégalités environnementales. Le simple fait de définir ce que qu'est la santé, la santé publique ou l'environnement est lourd d'enjeux et de considérations en termes de préférences implicites, en particulier sur les modes de gouvernance à leur appliquer. Le contexte socio-culturel français n'est d'ailleurs pas neutre à ce sujet.

De par leur transversalité naturelle, les enjeux de santé-environnement couvrent un très large champ de questions interagissantes, qu'il s'agisse de l'organisation de la santé publique, la gestion des risques et des expositions, la vulnérabilité des groupes de population, la prévention, les comportements individuels, la conception des infrastructures et du bâti, les inégalités sociales, etc.

La prise en considération de cette complexité et de cette transversalité amène à considérer avec humilité les « livrables » possibles d'une conférence de citoyens qui se penche sur cette question, et oblige à opter pour un traitement non exhaustif par les citoyens des questions de santé-environnement en Ile-de-France en privilégiant un angle particulier pour les aborder. Du fait de l'organisation de la conférence sur uniquement deux week-ends, dont un seul de formation, il serait déraisonnable de l'envisager autrement. Avoir la prétention de faire s'exprimer les citoyens participants sur un trop grand nombre de questions à l'issue d'un processus aussi court porterait même sans doute atteinte à la crédibilité de leurs recommandations.

L'enjeu est donc de définir un angle d'approche qui permette de ne pas diluer l'énergie des participants sur une infinité de points, abordés de façon « catalogue », pour concentrer la formation et le débat mettant face à face citoyens et experts sur quelques questions clairement définies et articulées autour d'une problématique qui servira de cadre à la conférence.

A l'issue du comité de pilotage, tenu en novembre 2009, un consensus s'est fait entre les participants sur une approche qui insisterait sur la question de la vulnérabilité et des inégalités face au risque environnemental, et permettrait ainsi une réflexion sur la conception d'un avenir souhaitable à ce sujet. Approche qui ne devrait pas exclure la dimension de la prévention (au-delà de la gestion des expositions et des risques) et les choix individuels.

Cette approche est exprimée dans les trois questions suivantes, qui seront celles posées au panel des participants et auxquelles ils seront invités à répondre à l'issue de la conférence:

Sur la base du week-end de formation et des échanges avec les experts :

- 1. Quels sont, selon vous, les bénéfiques/les nuisances liés à l'environnement les plus déterminants pour la santé et la qualité de vie ?**
- 2. Quels sont, selon vous, les problèmes prioritaires en matière d'inégalité de santé liées à l'environnement en Ile-de-France ? (pourquoi ? pour qui ?)**
- 3. Quelles actions sur l'environnement peut-on envisager pour promouvoir une meilleure santé pour tous les Franciliens ?**

Le fait de concentrer la réflexion sur cette approche se justifie du fait de l'immensité de l'objet santé-environnement (nous l'avons vu), de la courte durée de la formation et des thématiques abordées par les groupes de travail dans le cadre du Groupe régional de santé-environnement qui travaille à l'élaboration du PRSE 2 (s'il s'agit de permettre aux décideurs impliqués de s'enrichir du point de vue des citoyens qui s'exprimeront).

Il ne s'agit pas cependant, de donner l'impression trompeuse qu'une approche recentrée du sujet ait pu être retenue pour limiter l'étendue des questions sur lesquelles les citoyens sont invités à s'exprimer. C'est pourquoi ce choix doit être assumé et annoncé clairement et sans ambiguïté aux citoyens qui désireraient s'engager dans cette expérience dès le moment de leur sélection par l'institut de sondage. Observation valable également pour toute forme de médiatisation autour de l'évènement. Il semble acquis que si l'orientation thématique prise est affichée en toute transparence et justifiée, elle est de ce fait légitime.

4- Le panel des citoyens

Il s'agit de recruter **15 à 16 habitants d'Ile-de-France**.

Compte tenu de la taille du panel, il ne saurait prétendre à la représentativité de la population francilienne au sens statistique du terme, mais doit être composé de telle façon à refléter au mieux la diversité de la population de référence et à illustrer la variété des points de vue pouvant exister sur le sujet au sein du public.

Des critères de diversification sociodémographiques doivent donc être respectés qui renvoient à la diversité et de la pluralité observées de la population francilienne :

- le sexe (égalité hommes/femmes)
- les classes d'âge
- le niveau culturel
- les professions
- les lieux d'habitation (diversification régionale)

Il s'agit également de :

- s'assurer qu'au sein du panel, nul n'est directement lié, notamment par sa profession ou par une activité militante active, aux enjeux de santé-environnement : médecin militant, membre d'une ONG impliquée sur le sujet...
- s'assurer dans la mesure du possible d'un certain « équilibre idéologique » entre les participants (proportions de proximité à la gauche et à la droite et les appartenances religieuses).
- s'assurer que les panélistes ne soient pas des « professionnels » des entretiens, réunions de groupe ou conférences de citoyens lors de recrutements effectués par des sociétés spécialisées (consultation du contre fichier Syntec).
- prévoir le recrutement d'une vingtaine de personnes pour avoir des remplaçants en cas de défaillance de dernière minute de participants.

Sur le plan opérationnel, c'est l'institut de sondage TNS Sofres, par le biais de son département Stratégies d'Opinion, qui prendra en charge le recrutement. Il assurera également l'animation de la conférence de citoyens, confiée à un psychosociologue, expert de l'animation de groupes, garant de la bonne tenue de débats contradictoires, constructifs et transparents. La même personne animera à la fois la séance de formation du panel et la conférence elle-même, afin de garantir la cohérence de la démarche et de maintenir le lien avec le groupe des participants.

Le fait que la conférence de citoyens se déroule sur 2 week-ends n'est pas anodin et exige un investissement personnel important et une forte mobilisation en temps et en énergie. La question de s'assurer de la réalité de la motivation des personnes recrutées à s'engager dans le processus, puis maintenir la dynamique d'un week-end à l'autre est donc centrale.

L'APPA a donc insisté auprès de la TNS Sofres sur l'importance de vérifier et tester la motivation des participants lors du processus de recrutement, puis de garantir leur fidélité tout le long de ce processus. L'APPA s'engage de son côté à dédommager les participants pour leur investissement sur deux week-ends et la consommation de leur temps libre.

La TNS Sofres s'engage enfin à établir une note d'analyse récapitulative de l'avis citoyen à l'issue du débat.

Plusieurs jours avant le début de la conférence de citoyens, il est envoyé aux participants retenus un dossier de séance contenant divers documents censés permettre les éclairer de façon la plus neutre possible sur les concepts de base du sujet et des connaissances jugées clés pour faciliter en amont la démarche de formation.

5- Le panel des experts-formateurs

Les experts qui interviendront lors du week-end de formation, puis lors du week-end de débat sont présélectionnés par le comité de pilotage.

Selon Daniel Boy¹, les trois critères de sélection des formateurs sont :

- les qualités pédagogiques du formateur, capable de s'adresser à un public d'authentiques profanes
- la compétence dans le domaine choisi
- le degré d'implication du formateur dans les enjeux qui sont discutés. Une « déclaration d'intérêts », ou une « déclaration de conviction » pourrait être souhaitable si cela s'avère adapté, non à fin d'exclure mais plutôt pour équilibrer les appartenances si le besoin s'en fait sentir.

Précisions ici que la qualité d'« expert » s'entend au sens large. Elle concerne aussi bien les scientifiques spécialistes que les membres de l'administration, les politiques, les industriels ou les militants associatifs.

La formation doit permettre au groupe d'apporter un éclairage suffisant aux citoyens pour qu'ils puissent poser les questions sur les points qui les interpellent le plus, de façon plus étayée que s'ils n'avaient pu bénéficier de la formation, mais avec toujours à l'esprit l'objectif de répondre aux questions centrales que pose la conférence de citoyens.

A l'issue du WE de formation, il sera demandé aux participants de lister les questions qui seront posées aux experts lors du second week-end. Différents experts du 1^{er} week-end, et éventuellement d'autres personnes compétentes sur les questions soulevées, seront amenés à répondre et discuter avec le panel des participants.

¹ D. Bourg, D. Boy, *Conférences de citoyens, mode d'emploi*, 2000, p. 84.

6- Programme des journées de la conférence de citoyens

A) WEEK-END DE FORMATION :

- **27 mars : « les concepts fondamentaux »**

Matin :

9h15 – 10h : Accueil des participants et présentation de la démarche

10h15 – 12h15 : Introduction à la santé-environnement

André CIOLELLA, INERIS (Institut national de l'environnement industriel et des risques)

Présentation des notions indispensables sur le sujet : qu'est-ce que la santé (en termes de choix positifs de vie comme de nuisances ou pathologies évitées), la santé publique, l'environnement (physique, social, subi/choisi...). Quels sont les enjeux, les concepts-clés et les acteurs-clés de la santé-environnement (en France et en Ile-de-France) ? Comment l'appréhende-t-on ?

Après-midi :

13h30 – 15h : Incertitude et limites de la connaissance

Yorghos REMVIKOS, Université de Versailles, Ile-de-France Environnement

L'idée est de mettre en évidence que la recherche et les actions dans le domaine de la santé-environnement se développent dans un contexte marqué par l'incertitude et l'existence de risques irréductibles. Il n'y a pas d'évidence sur la nature des risques ou les actions à entreprendre, toute chose étant relative : facteurs influents sur la santé-environnement identifiés/émergents ; degrés et types d'incertitude variables ; mesure et perception des risques ; les limites de la toxicologie ; le poids de l'incertitude en matière de décision (principe de précaution...).

15h30 – 17h : Introduction aux inégalités environnementales

Isabelle ROUSSEL, APPA

Comment se définissent les inégalités environnementales ? Par rapport à quels critères et quel facteurs ? : (multi-)expositions, vulnérabilité, poids des inégalités socio-économiques, aménagement du territoire et foncier, modèles culturels prégnants sur les pratiques... Quelle situation en Ile-de-France ? Quels sont les acteurs et programmes censés les gérer ?

- **28 mars : « les « points chauds » de la santé-environnement en Ile-de-France »**

10h-11h : Cadre du Plan Régional de santé environnement

Aymeric BLANCHET, APPA

Le dispositif, contexte, historique, objectifs.

11h15 – 12h15 : Qualité de l'environnement et inégalités : quelques éléments de lecture en région Ile-de-France

Sandrine GUEYMARD, Lab'Urba, Université Paris Est

Quels sont les facteurs qui pèsent sur la proximité ou la jouissance effective d'un environnement de qualité ? Quelles sont les types d'exposition spécifiques en Ile-de-France nuisant au cadre de vie ? Quelles sont les territoires et les populations en Ile-de-France les plus favorisés sous ce rapport ?

13h30 – 14h30 : Accessibilité et bénéfice de la mobilité

Yves BOUTRY, FNAUT Ile-de-France (Association des Usagers des Transports)

Quelles sont les particularités de mobilité en Ile-de-France en termes de contraintes, de pratiques et d'équipement ? Quelles sont les populations les plus défavorisées en termes d'accès aux transports ou au contraire en termes de « surconsommation » subie ? Quel impact sur la qualité de vie ? Quels sont les facteurs qui en rendent compte ?

14h45 – 15h45 : Le logement et l'habitat indigne

Luc GINOT, Médecin de Santé Publique, SCHS AUBERVILLIERS

Quels sont les grandes caractéristiques du parc du logement en Ile-de-France ? Quels est l'impact du logement sur la santé et la qualité de vie ? Quels sont les facteurs conditionnant les inégalités en matière d'accès au logement et d'exposition aux problèmes d'insalubrité ?

16h-18h : Session de définition par les citoyens des questions à poser aux experts lors du 2nd WE

B) WEEK-END D'ÉCHANGE AVEC LES EXPERTS ET DELIBERATION DES CITOYENS

- **10 avril : débat entre « profanes » et experts**

10h – 17h :

Sessions thématiques où les citoyens interrogent les experts (les mêmes que lors du premier week-end si possible), sur la base des questions qu'ils ont définies à la fin du premier week-end de formation.

Chaque expert vient répondre aux questions qui lui sont soumises et annonce d'abord sa position personnelle sur la question posée.

Le débat s'organise en plusieurs sessions thématiques, correspondant chacune à un ensemble de questions.² (Programme à définir en fonction des questions soulevées par le panel des citoyens).

² D. Bourg, D. Boy, *Conférences de citoyens, mode d'emploi*, 2000, p. 88.

- **11 avril : délibérations et production d'un avis par les citoyens**

10h – 17h :

Les citoyens se retirent pour délibérer entre eux et produire collégialement des recommandations en réponse aux questions centrales posées à l'ouverture de la conférence citoyenne, en s'appuyant sur les éclairages apportés par la formation et les réponses des experts à leurs questions.

Ils sont assistés dans cette tâche par l'animateur.

7- Restitution et partage des conclusions de la conférence de citoyens

Les conclusions de la conférence de citoyens feront l'objet d'un rapport final faisant mention des étapes de son déroulement, des questions posées par les citoyens et des échanges avec les experts intervenants, ainsi que bien sûr des avis et recommandations finales formulées par le panel des participants au dernier jour.

La conférence de consensus étant un dispositif destiné, entre autres, à favoriser le débat public, l'évènement est annoncé publiquement par communiqué de presse à la presse locale et nationale et ses conclusions seront rendues publiques par le biais de leur diffusion auprès des médias.

Afin de prolonger le débat, l'association Sciences et démocratie organisera en parallèle de la conférence un débat selon les mêmes termes avec les internautes sur le forum de son site. Une synthèse sera mise à disposition du grand public sur le site Internet de l'APPA et sur le site Projets citoyens de la Région Ile-de-France, un café citoyen sera également organisé pour permettre à d'autres habitants d'Ile-de-France de discuter les enjeux de santé-environnement en Ile-de-France et de réagir aux conclusions de la conférence.

Annexe : Plans d'accès

Les hôtels des 2 week-ends se trouvent à proximité de « Porte d'Italie » (l. 7)

1) Week-end de formation 27-28 mars - HOTEL IBIS Paris Porte d'Italie :

13, rue du Val de Marne 94250 Gentilly

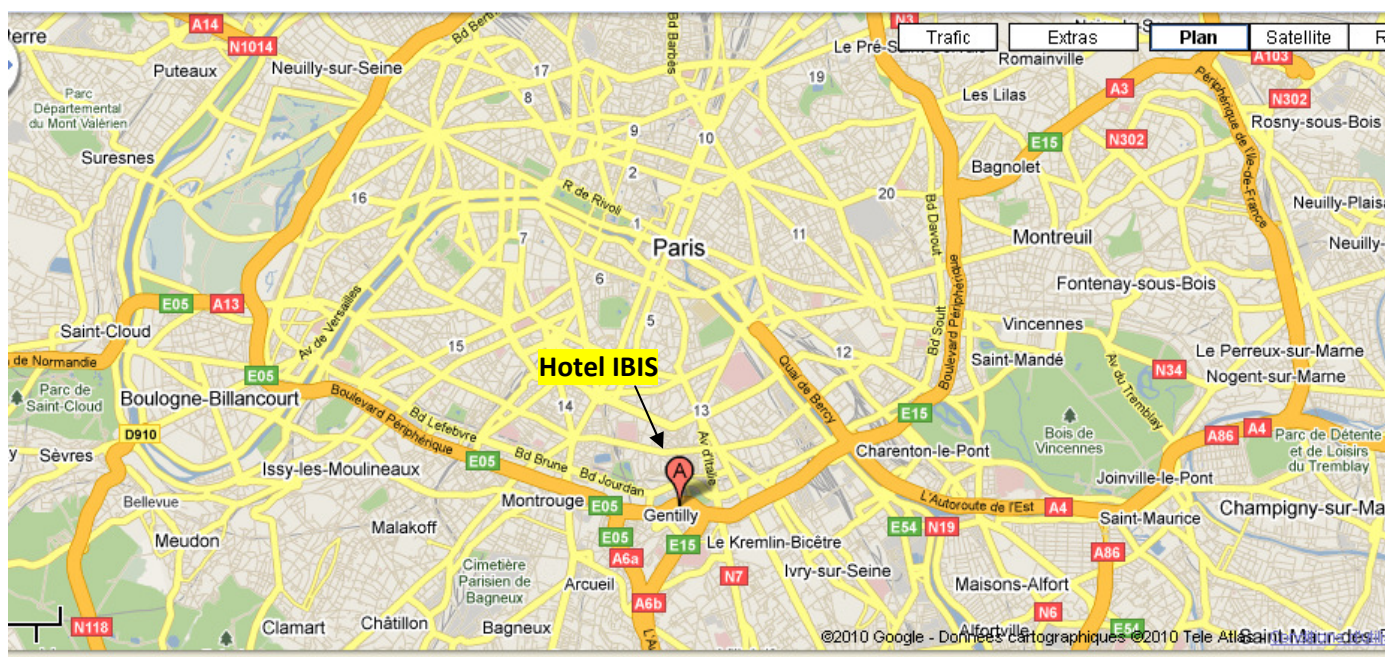
Tel : 01 49 69 94 94

Transports en commun : Arrêt Tramway T3 : « Poterne des peupliers » (correspondance ligne 7 ou RER E)

Voiture : Parking de l'hôtel accessible et gratuit toute la journée

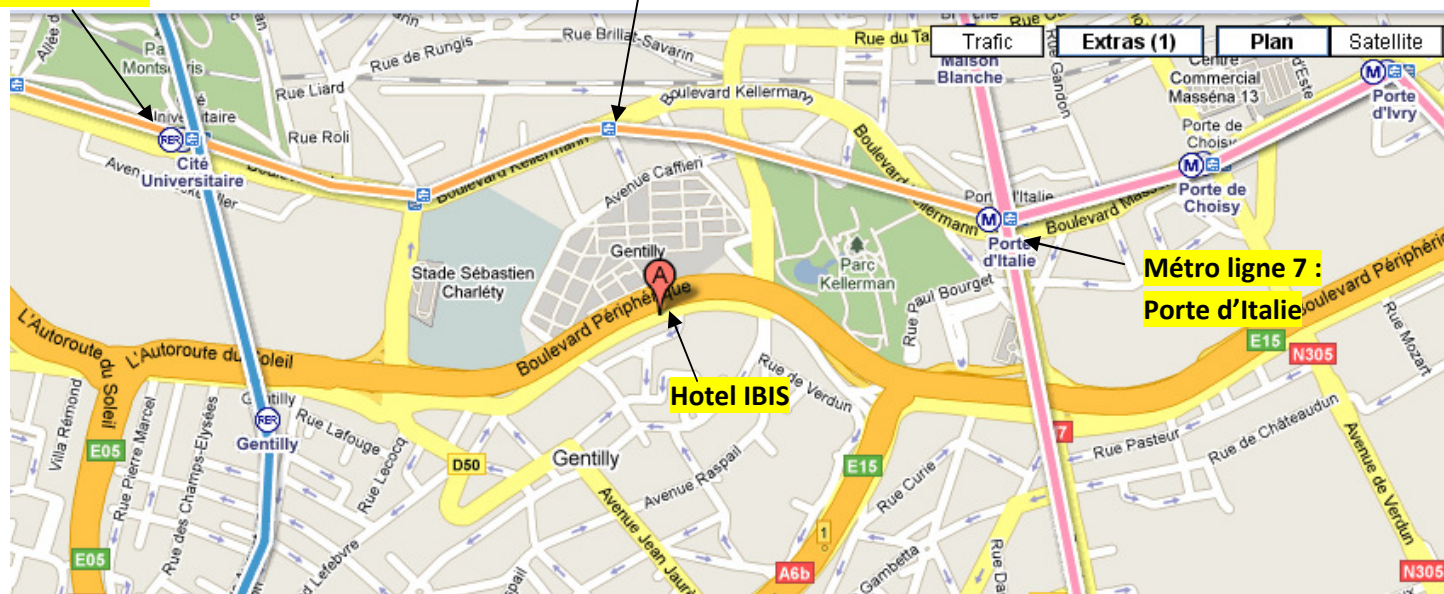
Samedi 27 mars : 9h45 – 17h45

Dimanche 28 mars : 9h45 – 17h45



**RER E : Cité
Universitaire**

**Tramway 3 :
Poterne des peupliers**



**Métro ligne 7 :
Porte d'Italie**

A pied depuis la station de tramway :

Tramway 3 :

Poterne des peupliers



2) Week-end débat-délibération - HOTEL CAMPANILE PARIS SUD - Porte d'Italie : 10-11 avril

2 boulevard du Général de Gaulle 94270 Le Kremlin-Bicêtre

Tel : 01 46 70 11 86

Transports en commun : Métro ligne 7 : Porte d'Italie

Voiture : Parking de l'hôtel accessible et payant (pris en charge par l'APPA)

Samedi 10 avril 2010 : 10h – 17h

Dimanche 11 avril 2010 : 10h – 16h

